

**AVIS D'ATTRIBUTION
CONTRAT D'OCCUPATION RELATIF A LA MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN
N° 6835**

Le Port autonome de Strasbourg et la société Lesaffre Panification France, société par actions simplifiée au capital de 1 724 800 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le n° B 678 503 277 et dont le siège social est situé 8 rue de Saint-Nazaire à Strasbourg (67 100), ont conclu le 16 février 2024 un avenant n° 7 au contrat d'occupation rép. n° 4419 du 22 octobre 1992 relatif à la mise à disposition d'un terrain d'une superficie de 88 431 m² situé 8 rue de Saint-Nazaire à Strasbourg et portant prorogation dudit contrat, à titre de régularisation et de manière rétroactive, pour une durée de 30 ans à compter du 1^{er} juillet 2022, soit jusqu'au 30 juin 2052.

Le Port autonome de Strasbourg a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution du titre domanial, qui a consisté en une publication sur son site internet (www.strasbourg.port.fr) du 21 janvier au 3 mars 2022. Cette publicité n'a fait l'objet d'aucune manifestation d'intérêt concurrente à celle de la société Lesaffre Panification France, sur la base de l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, dont l'application est étendue au domaine privé par résolution du Conseil d'administration.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :

Direction de la Valorisation

Tél : 03.88.21.78.01

e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.